

Avis adopté

Séance plénière du 28 janvier 2026

Lutter contre les pollutions diffuses pour préserver la biodiversité

Déclaration du groupe CFE-CGC

La multiplication des pollutions diffuses, pesticides, PFAS, microplastiques, particules fines, résidus pharmaceutiques, constitue aujourd’hui une menace majeure pour la biodiversité, les écosystèmes et, à terme, pour les activités économiques et l’emploi. Invisibles, cumulatives et difficiles à maîtriser, ces pollutions sont le produit de nos modes de production et de consommation. Leur coût pour la société est considérable et largement supérieur à celui de la prévention.

La CFE-CGC partage pleinement le constat posé par cet avis du CESE : la lutte contre les pollutions diffuses doit devenir une priorité structurante des politiques publiques et des stratégies d’entreprise. Préserver la biodiversité, c’est préserver un capital naturel indispensable à la performance durable des organisations, à l’innovation et à la sécurité des parcours professionnels.

Pour la CFE-CGC, cette transition ne peut réussir sans un socle scientifique solide. Le renforcement de la recherche, de la connaissance des effets cumulés des polluants et de la transparence des données est indispensable pour éclairer les décisions publiques et privées. Aussi, notre groupe rappelle que les agences publiques, les associations et la société civile doivent être soutenues dans leur rôle de vigilance et d’alerte.

Par ailleurs, la prévention doit être au cœur de l’action. Réduire les pollutions à la source, anticiper les évolutions réglementaires, investir dans l’écoconception et les produits de substitution sont autant de leviers pour concilier compétitivité et responsabilité. Aussi, le principe pollueur-payeur doit être appliqué de manière juste et progressive, tout en accompagnant les acteurs économiques dans l’adaptation de leurs pratiques.

Enfin, la CFE-CGC affirme que le dialogue social environnemental est un levier essentiel. Les représentants du personnel doivent être pleinement associés à la définition et au suivi des stratégies environnementales des entreprises. Former, informer et impliquer les salariés, c’est garantir une transition écologique efficace, socialement juste et créatrice de valeur durable pour la société tout entière.

Le groupe CFE-CGC a voté en faveur de cet avis.